

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 21/01/2020 - 15:08

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibrantly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : PHASE CANDIDATURES - Marché de prestations de scénographie pour l'exposition temporaire « Songlines », présentée en mezzanine Est du musée du quai Branly - Jacques Chirac du 15 juin au 3 octobre 2021 (dates prévisionnelles)

Catégorie de services : 26

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 92521100

Code NUTS : FR101

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- PHASE CANDIDATURES - Marché de scénographie pour l'exposition temporaire « Songlines », présentée en mezzanine Est du musée du quai Branly - Jacques Chirac du 15 juin au 3 octobre 2021

Prestations divisées en lots : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de

soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3
- Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5
- Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Le nombre minimal de candidats admis à présenter une offre en phase de sélection des offres (phase 2) est de trois (3) et le nombre maximal est de cinq (5) candidats. Lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux conditions de participation est inférieur à ce nombre minimum, le pouvoir adjudicateur peut poursuivre la procédure avec le ou les deux candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des candidatures.
- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 12 février 2020 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-MQB-02807-MA-00-00

Renseignements complémentaires : La procédure choisie comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures (phase 1) et une phase de sélection des offres (phase 2).

Cette publicité est un AVIS D'APPEL A CANDIDATURES.

Le dossier de consultation ne comporte qu'un Règlement de la consultation (phase 1) et une annexe relative à la présentation de l'exposition.

Les candidats qui le souhaitent peuvent déposer leur CANDIDATURE pour la phase 1.

Le dossier de consultation relatif aux candidatures est disponible sur le profil acheteur de l'établissement public

du musée du quai Branly - Jacques Chirac à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Au stade des candidatures, seules les capacités techniques et professionnelles sont analysées. A l'issue de l'analyse des candidatures, trois candidats au minimum ou cinq candidats au maximum seront admis à remettre une offre. Le détail des éléments attendus est précisé dans le règlement de consultation de la phase candidatures.

QUESTIONS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures (délai calculé à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (PLACE) (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures. Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Critère n°1 : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 60 points/100). Le candidat présentera une notice explicative à l'appui des références fournies (5 maximum) démontrant une compréhension de l'espace, des propos et des enjeux du projet (2 pages maximum pour l'ensemble des références présentées).

Critère n°2 : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché, analysée sur la base du dossier technique (notée sur 40 points/100). Le candidat présentera sa candidature ainsi que celle des membres du groupement en précisant les activités, les moyens humains et matériels mis en oeuvre pour le présent projet. La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. Les candidats qui bénéficieront des notes les plus élevées à l'issue de l'analyse des candidatures et dans les conditions énoncées à l'article 2.2 du règlement de la consultation (phase 1), seront invités à remettre une offre sur la base du dossier de consultation (DCE) qui leur sera fourni.

INFORMATIONS SUR LA PHASE DE SELECTION DES OFFRES

Lors de la seconde phase de la consultation, les candidats qui seront admis à présenter une offre devront remettre à l'appui de celle-ci, une proposition muséographique comportant une esquisse de principe d'aménagement, une note environnementale détaillant l'approche du candidat et démontrant sa compréhension des principes et des enjeux d'écoconception de l'exposition (optimisation du construit notamment) ainsi qu'une estimation prévisionnelle des coûts des travaux décomposée par lots.

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché public au candidat ayant fourni la proposition économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation.

Une prime de 1 500 TTC euros sera attribuée aux candidats ayant remis une offre (phase 2) et qui n'auraient pas été retenus à l'issue de l'analyse des offres. Le pouvoir adjudicateur peut refuser l'octroi de cette prime si le dossier remis par le candidat ne le justifie pas.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21 janvier 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=524956&orgAcronyme=f5j>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3486230**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-